

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات

الوزير

بالجزائر، في : 20 AVR 2014

رقم : 121

LETTRE DE MISSION

Destinataires :

Madame et Messieurs les Directeurs de la santé et de la population

Dans la continuité du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des 24 points et dans une action d'ensemble synchrone visant l'amélioration de l'accessibilité aux soins pour les usagers de la santé, l'amélioration des situations socio professionnelles et des contentieux financiers accumulés de nos établissements de santé, j'ai décidé la mise en place de trois (03) plans d'action « 3P » et vous charge expressément de leur mise en œuvre.

- 1- Le premier plan est un plan d'action d'assainissement des carrières des professionnels de santé. Il assurera la prise en charge, fin du 2^{ème} semestre 2014, de 95% des cas et situations en contentieux liées à la promotion et l'avancement des professionnels de santé.
- 2- Le second plan d'action est relatif à l'assainissement financier qui conduira, fin du 2^{ème} semestre 2014, à la liquidation de 80% des créances détenues par l'IPA et la PCH sur nos établissements de santé.
- 3- Le troisième plan d'action permettra, fin du 2^{ème} semestre 2014, à hauteur de 95% de la demande locale, l'amélioration de l'accessibilité aux consultations spécialisées, particulièrement en gynéco-obstétrique et chirurgie générale.

Toutefois, des réunions périodiques, sous ma présidence, seront tenues, fin juin et fin septembre, aux fins d'évaluation de l'état d'avancement de chacun des « 3P » annoncés dans ma circulaire n°1 du 16 avril 2014.

J'attends que la mission dont je vous charge soit exécutée à la lettre et dans les délais retenus.

Par ailleurs, je vous demande de faire parvenir à l'Inspection Générale un rapport d'étape détaillé de l'application de ces « 3P » et ce, avant le 25 juin 2014.

